

La Famille d'Accueil
Odile Henri
Rapport d'activité 2011



SOMMAIRE

Le mot du Directeur	2
Rôle du Service	4
Le Conseil d'Administration	5
Le personnel	6
Les Collaborateurs de l'A.S.B.L.	8
Statistiques de prise en charge 2011	9
Les Formations	16
Réflexion avec les équipes	18
Les journées des familles d'accueil	32
Le souper ados	37
Les coordonnées du service	41

Le mot du Directeur

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous invite à parcourir notre rapport d'activité concernant l'année 2011.

Tout au long de ce rapport vous parcourerez un volet quantitatif concernant nos prises en charges.

Concernant le volet pédagogique vous découvrirez toute une réflexion sur le déroulement des droits de visites dans notre service qui, vous pouvez l'imaginer n'est pas toujours simple à gérer.

L'année 2011 aura été marquée par une longue négociation avec la Ministre de l'Aide à la Jeunesse, Madame Huytebroeck, concernant un éventuel renforcement des équipes psycho-sociales des services de placement familial.

J'ai eu la chance d'être parmi les négociateurs représentant la Fédération des Services de Placement.

Nous avons obtenu, à partir du 1^{er} octobre 2011, que les travailleurs sociaux puissent gérer 24 situations individuelles, en place des 30 situations antérieures.

Cette diminution du quota de prises en charge m'a permis de faire engager par le conseil d'administration, l'équivalent d'un temps plein et demi de travailleur social, afin de garder la même capacité agréée soit 330 situations.

Nous avons pu aussi reconnaître la fonction d'Adjointe à la Direction, ce qui n'est certainement pas un luxe pour gérer nos quatre antennes. Bref, je vous laisse maintenant découvrir notre travail qui, osons le dire, vise une intervention de qualité dans un contexte parfois bien difficile.

Michaël Rossi, Directeur



Rôle du Service

Depuis le début de ses activités en février 1979, le Service a accompagné **2231** jeunes dans un projet de placement familial.

L'ensemble du travail comprend plusieurs aspects :

- la recherche et la sélection des familles candidates à l'accueil, l'évaluation de leurs motivations à accueillir un jeune dans leur famille et plusieurs entretiens prévus au bureau et à leur domicile ;
- la rencontre des différents intervenants sociaux qui se sont occupés du jeune et de sa situation depuis sa séparation avec ses parents et la mise sur pied du réseau d'intervention ;
- la rencontre du jeune dans son lieu de vie actuel, la présentation de la famille candidate aux instances de placement et aux institutions d'hébergement ;
- le projet éducatif du jeune, sa mise en œuvre, son évaluation, en concertation avec la famille d'accueil, ses parents et les personnes concernées par son projet ;
- l'organisation de visites encadrées entre le jeune et ses parents ;
- les rencontres avec les parents, tenant compte du projet éducatif en vue d'une éventuelle réintégration ;
- le soutien et l'écoute des jeunes en famille et individuellement ;
- la rédaction des rapports d'évaluation, leur envoi régulier aux différentes instances de placement ;
- les rencontres avec les Magistrats (audiences) ;
- les rencontres avec les Conseillers (formalisations - programmes d'aide) et les Directeurs (mesures d'application) ;

Le Conseil d'Administration

DANEL Michel	Président (Médecin)
BELENGER Ginette	Vice-Présidente (Assistante sociale psychiatrique)
DUPONT-TYTGAT Marinette	Vice-Présidente (Criminologue)
HIRSCHLAND Théa	Secrétaire (Enseignante)
SCHWAN François	Trésorier (Employé)
COUMANS Jean	Administrateur (Magistrat)
DILUAKA Emmanuel	Administrateur (Agent de sécurité)
GOBLET Eliane	Administrateur (Fonctionnaire)
SERVAIS Geneviève	Administrateur (Biologiste)

Le personnel

Direction des Services Pédagogiques et Administratifs

Michaël Rossi

Directeur

Martine Derivière

Adjointe à la direction

Economat

Nathalie Gaye

Econome

Les équipes

Dinant

Garance De Greef

Psychologue

Amélie Demin

Travailleuse sociale

Anne Dernier

Travailleuse sociale

Véronique Viatour

Travailleuse Sociale

Laurence Villeval

Secrétaire

La Louvière

Valérie Bourdon

Secrétaire

Aurore Brandin

Psychologue

Filoména Conte

Travailleuse Sociale

Arnaud Dufour

Travailleur Social

Laeticia Sagrestani

Travailleuse Sociale

Daphné Thiroit

Travailleuse Sociale

Quaregnon

Sabrina Baudour
Jessica Cocquyt
Ophélie Heraut
Jennifer Olivier
Sabrina Monnier
Maryse Urbain

Travailleuse Sociale
Travailleuse Sociale
Psychologue
Travailleuse Sociale
Travailleuse Sociale
Secrétaire

Bruxelles

Jean-Luc Bertrand
Michèle Birger
Natalia Da Silva
Belinda Guillaume
Cécile Hamaide
Valérie Sandreschi
Maryana Tahri

Travailleur Social
Secrétaire
Secrétaire
Travailleuse Sociale
Psychologue
Travailleuse Sociale
Travailleuse Sociale



Expert Comptable

Dominique DESCAMPS – Fiduciaire
Gestion scsprl

Avenue de Berchem Ste Agathe, 18
1081 Koekelberg

Réviseurs d'entreprise

Marc GILSON – Dewolf
GILSON & C°.

Avenue E. Van Becelaere, 27A
1170 Bruxelles

Secrétariat Social

PARTENA

Rue des Chartreux, 45
1000 Bruxelles

Statistiques de prise en charge 2011

1. Nombre de jeunes pris en charge entre le 01/01 et 31/12/11

- Nombre de situations au 1^{er} janvier : 335
- Nombre de situations au 31 décembre : 329
- Nombre d'entrées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre : 57
- Nombre de sorties entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre : 63

2. Jeunes pris en charge au 31/12/11 (tous les mandats en cours)

2.1. Répartition selon le type de famille d'accueil

- F.A.S. (Famille d'Accueil Sélectionnées) : 54
- Reprise de guidance (RG) : 275
 - Sans lien de parenté : 85
 - Avec un lien de parenté : 190
 - Grands-parents paternels : 32
 - Grands-parents maternels : 90
 - Oncle et tante : 53
 - Sœur, frère, demi-frère, demi-sœur, cousine : 8
 - Autre apparentement : 7
(beau-père, belle-mère)

2.2. Répartition selon l'instance

- SAJ : 139
 - Bruxelles : 35
 - Nivelles : 5
 - Charleroi : 10
 - Mons : 34
 - Tournai : 15
 - Arlon : 3
 - Marche : 4
 - Dinant : 21
 - Namur : 12



SPJ : 154

- Nivelles : 7
- Charleroi : 45
- Mons : 48
- Tournai : 6
- Liège : 3
- Arlon : 7
- Marche : 4
- Neufchâteau : 8
- Dinant : 11
- Namur : 13
- Courtrai : 2



Tribunal de la Jeunesse de Bruxelles : 36

2.3. Répartition selon l'arrondissement (selon la résidence de l'enfant) :

- Bruxelles : 67
- Nivelles : 13
- Charleroi : 51
- Mons : 88
- Tournai : 18
- Liège : 1
- Arlon : 12
- Marche : 8
- Neufchâteau : 4
- Dinant : 39
- Namur : 27
- Communauté flamande : 1

2.4. Répartition selon l'âge et le sexe

	Filles	Garçons
De 0 à 5 ans inclus	36	28
De 6 à 11 ans inclus	75	59
De 12 à 17 ans inclus	66	53
De 18 à 19 ans inclus	8	4

3. **Nombre total d'entrées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011**

57

3.1. Répartition selon le type de famille d'accueil

- F.A.S. (Famille d'Accueil Sélectionnées) : 3
- Reprise de guidance (RG) : 54
 - Sans lien de parenté : 9
 - Avec un lien de parenté : 45
 - Grands-parents paternels : 8
 - Grands-parents maternels : 31
 - Oncle et tante : 5
 - Sœur, frère, demi-frère, demi-sœur, cousine : 1

3.2. Provenance du jeune avant l'accueil

- Famille de naissance : 20
- Famille élargie : 26
- Famille d'accueil non encadrée : /
- Maison d'enfants : 4
- Pouponnière : 6
- Hôpital : 1

3.3. Répartition selon l'instance

● SAJ : 28

- Bruxelles : 13
- Nivelles : 4
- Charleroi : 1
- Mons : 1
- Tournai : 1
- Dinant : 7
- Namur : 1

● SPJ : 27

- Charleroi : 6
- Mons : 9
- Liège : 1
- Neufchâteau : 2
- Dinant : 4
- Namur : 3
- Arlon : 1
- Nivelles : 1

● Tribunal de la Jeunesse de Bruxelles : 2

3.4. Répartition selon l'arrondissement (selon la résidence de l'enfant)

- Bruxelles : 17
- Nivelles :
- Charleroi : 6
- Mons : 16
- Tournai :
- Arlon : 4
- Dinant : 8
- Namur : 7

3.5. Répartition selon l'âge et le sexe

	Filles	Garçons
De 0 à 5 ans inclus	15	11
De 6 à 11 ans inclus	11	9
De 12 à 17 ans inclus	5	6

4. **Nombre de jeunes sortis au 31/12/11**

63

4.1. Age à la sortie

	Filles	Garçons
0 à 5 ans inclus	1	2
6 à 8 ans inclus	7	6
9 à 11 ans inclus	5	3
12 à 14 ans inclus	6	4
15 à 17 ans inclus	8	4
18 à 19 ans inclus	8	9

4.2. Destination suite à la sortie :

- Réintégration familiale : 11
- Hébergement dans un autre service privé AAJ : 14
- Majorité : 12
- Reste en famille d'accueil sans le SPF : 22
- Adoption : 3
- Autonomie : 1

4.3 Durée de la prise en charge pour les enfants sortis en 2011

	Filles	Garçons
- de 1 an	2	2
1 à 2 ans inclus	10	10
3 à 4 ans inclus	10	6
5 à 6 ans inclus	3	5
7 à 8 ans inclus	3	0
9 à 10 ans inclus	2	5
11 à 12 ans inclus	1	0
13 à 14 ans inclus	3	0
+ de 14 ans	1	0

5. **Candidatures durant l'année 2010**

5.1. Familles d'accueil:

- Nombre de familles d'accueil candidates (au minimum un questionnaire renvoyé ou un entretien in situ) : 33
- Nombre de candidatures en attente de l'année précédente : 1
- Nombre total (candidatures introduites dans l'année + celles en attente de l'année précédente) : 34

● Suites données sur le nombre total :

- Acceptées : 2
- Refusées : 3
- A l'étude : 3
- Désistement – réorientation – différée : 26

6. Personnel

Horaire		1/1	4/5	3/4	1/2	A.P.E.
Directeur		1				
Adjointe à la direction				1		
Travailleurs sociaux		10	2		2	0,8
Psychologues				1	3	
Personnel administratif	commis	3			1	0,5
	rédacteur	1				
	économe	1				

Les Formations

Formations externes

27 janvier	Elaboration d'un plan de formation
10 et 24 février	Le contrôle au banc de l'évaluation
3 & 4 mai	Séminaire pédagogique Fédération
9 mai	"Faire et laisser faire". Réflexions sur le processus thérapeutique en thérapie de famille avec adolescents.
19 et 20 mai	Santé mentale et justice des mineurs
12,13,20,26 et 27 mai	Initiation à la systémique
24 mai	Intervenir en situation de crise. S'en mêler sans s'emmêler !
7, 14 et 21 juin	Réussir sa prise de notes et la rédaction de PV
27 et 28 octobre	Familles et migration
28 octobre	Journée fédération
18 novembre	Psychomotricité plurielle et image du corps

24 et 25 novembre Ces histoires qui nous façonnent

Formations organisées en interne

3 jours Formation à l'évaluation du
personnel

5 jours Secourisme

Réflexion avec les équipes

« L'intervenant face à un parent sous l'effet présumé de l'alcool ou d'une substance illicite, lors d'une rencontre encadrée ou non encadrée avec un enfant »

Par Jean-Luc Bertrand (assistant social)

Introduction

Lors de notre conseil pédagogique, l'équipe de Bruxelles, chargée de l'animation, a choisi de réfléchir et d'aborder avec les travailleurs des autres équipes la question de l'intervenant face à un parent sous l'effet présumé de l'alcool ou d'une substance illicite, lors d'une rencontre avec son enfant. Nous avons voulu tenir compte à la fois des visites encadrées (essentiellement) mais aussi non encadrées.

Dans l'optique de rendre vivante cette approche, nous avons rendu visite aux 4 antennes et nous nous sommes adressés aux collègues de terrain individuellement, sur base d'un questionnaire. Nous n'avons pas voulu exclure nos secrétaires mais nous avons fait le choix de nous limiter aux travailleurs qui gèrent directement et de fait les visites. Nous reconnaissons néanmoins le rôle important que les secrétaires jouent dans la mise en place de bonnes conditions pour les visites (accueil et parfois suppléance de l'intervenant...).

Concernant le thème choisi, nous nous sommes expressément centrés sur la question de l'alcoolisme et de la toxicomanie. Nous aurions pu, comme certains travailleurs l'ont souligné, étendre le sujet aux problèmes psychiatriques et autres mais le temps nous manquait.

Le questionnaire se compose de 8 questions ouvertes tournant autour des visites et se référant à la pratique et à l'expérience des répondants. Il n'a pas été évident de répondre pour ceux qui ne gèrent pas les visites et qui n'ont pas été confrontés directement à la problématique de l'alcoolisme et de la toxicomanie des parents. Dès lors, des réponses apparaissent plus théoriques ou encore se réfèrent à des situations gérées par des collègues.

Il est opportun de rappeler que l'exposé ci-après, ne représente qu'un résumé. Nous n'avons pas pu rendre compte de la richesse des réponses et de leur complexité et ce d'autant plus que les collègues nous rapportent des situations chaque fois particulières et personnelles.

Question 1

Parmi vos situations, combien de situations encadrées et non encadrées suivez-vous ?

Combien de situation suivez-vous dont les enfants ont des contacts (encadrés ou non) avec des parents qui semblent parfois sous l'influence présumée de l'alcool ou sous l'influence présumée de substances illicites ?

Résultats des 4 Antennes :

- Visites encadrées :	55	
- Visites non encadrées :	68	
- Total VE + VNE =	123	
- Visites problématiques :	27	22%

Question 2

Quels sont les signes objectifs et subjectifs qui selon vous, semblent indiquer que le parent est sous l'effet présumé de l'alcool ou sous l'influence présumée de substances illicites.

Une évidence d'abord, il ne nous appartient pas comme travailleur psycho-social dans le cadre de notre mission générale, de détecter et encore moins de diagnostiquer le profil des parents en termes de symptômes (terme déjà relevant de la médecine) de tendance à l'alcoolisme et à la toxicomanie. Nous ne nous voyons pas faire passer un alcooltest ou même dans les cas de crise, faire appel à un médecin pour faire une prise de sang. Dès lors, nous nous reposons sur notre sens de l'observation, de l'intuition et nous nous appuyons sur les sources d'informations disponibles pour cerner, évaluer et décider de la marche à suivre, face à un parent présentant des difficultés de cet

ordre, dans le cadre des visites. Nous nous sommes aperçus que le discernement des signes se rapportant à l'alcoolisme et à la toxicomanie n'est pas toujours évident, surtout face à des parents stabilisés et camouflant leurs troubles. De même, la distinction entre signes objectifs et subjectifs reste floue et relative et en même temps indicative. Les signes touchent à fois à la matérialité, à l'aspect physique, langagier, affectif, émotionnel et communicationnel. Bref, nos outils d'observation portent aux niveaux verbal et non verbal.

Question 3

Quels sont les comportements qui posent problèmes (en rapport avec les troubles cités précédemment) et les effets observés chez/sur l'enfant ?

Il est délicat de discerner, sauf dans les situations de crises ouvertes et de comportement flagrant et excessif, les comportements de parents nécessitant une prise de position claire et nette quant à la démarche à suivre lors les visites. Les cas limites sont clairement identifiés (un parent violent, débordant, intolérant, inaccessible à l'enfant) et débouchent de préférence sur une annulation avant la visite ou durant la visite.

Ces visites nécessitent à ce moment-là l'injonction claire et ferme de l'intervenant et si possible respectueuse de la souffrance que cette décision enclenche tant chez le parent que chez l'enfant.

Ces situations limites demeurent rares. La plupart du temps, les visites sont suspendues par défaut des parents (absentéisme, irrégularité, refus du cadre...).

Dans beaucoup de cas, nous pouvons difficilement prévoir et deviner le déroulement d'une visite, même sur base de prémisses comportementales alarmantes. Nous sommes alors plus vigilants que d'habitude, nous improvisons en adoptant si possible la parole et l'attitude juste pour gérer au mieux la situation. Plusieurs intervenants font appel aussi aux collègues disponibles pour les seconder et déléguer des responsabilités et des rôles.

Les travailleurs se montrent le plus souvent réticents et pointilleux sur le refus d'une visite, laissant une chance au déroulement même délicat et chaotique d'une visite.

Les effets observés chez l'enfant d'un comportement inadéquat d'un parent demeurent le référentiel sur lequel l'intervenant s'appuiera pour prendre les mesures et les dispositions adéquates. A nouveau, pour faciliter notre grille de lecture, nous avons utilisé les mêmes items que pour les parents afin de cerner les effets nocifs et troubles chez l'enfant de la part d'un parent à la dérive durant une visite (signes physiques, affectifs, communicationnels...).

La situation apparaît d'autant plus délicate lorsque le travailleur social est confronté à une situation multiple et complexe, celle de deux parents, accompagnés parfois d'une fratrie et même de personnes extérieures non prévues et désirables au programme. A ce moment-là, les paramètres s'additionnent et les relations parent-enfant peuvent devenir difficilement contrôlables.

Question 4

Quels sont les critères (signes) qui vous font penser que l'enfant est en insécurité ou en danger lors des contacts (encadrés ou non encadrés) avec ses parents ?

La frontière entre la notion d'insécurité et de danger d'un enfant lors de contacts avec des parents au comportement inadéquat, n'est pas évidente. Les critères permettant de déterminer le passage de l'un à l'autre apparaissent délicats.

Visites non encadrées

La notion de danger s'avère surtout pertinente dans le contexte de visites non encadrées, du fait de l'absence d'un regard extérieur et de la présence d'un professionnel. Finalement, à entendre nombre d'entre vous, il s'agit d'un réel souci d'être face à l'inconnu.

Notre vigilance sera sollicitée si nous sommes informés des tendances et difficultés des parents et que nous pouvons nous fier en partie à leurs paroles.

L'âge de l'enfant est déterminant aussi. En effet, un ado peut prendre des initiatives et faire preuve d'une certaine autonomie alors que le jeune enfant paraît très démuni et manque de repères et d'outils pour saisir ce qui se passe lors d'une visite.

Dans ce genre de visite, notre regard est en partie aveugle puisque nous ne sommes pas des observateurs directs, sauf si le travailleur se rend chez le parent ou dans la famille d'accueil lors d'une visite. Hormis notre témoignage, nous nous reposons sur la description de l'enfant (et des parents dans le meilleur des cas) et d'autres sources (famille d'accueil, école...).

Les signes d'insécurité et de danger ne diffèrent pas des visites encadrées mais les sources et les circonstances changent. L'enfant manifeste des signes avant, pendant et après les visites qui sont détectés et dénoncés par les parents d'accueil, l'école, le centre PMS...

L'enfant risque d'être secoué et déstabilisé s'il voit et expérimente des comportements d'adultes déviant et incompréhensibles (ivresse, sexualité, agressivité...).

Le jeune peut aussi être mis en danger via la maltraitance, la négligence, l'irresponsabilité, l'inconscience des parents. Des exemples sont cités, de parents laissant seul des enfants sans surveillance, se disputant entre eux, se comportant sans retenue...

Les effets sur l'enfant ne sont pas négligeables ou anodins, citons notamment, des émotions mortifères, des conduites agressives ou auto-agressives, des troubles divers de concentration et d'attention, voire des comportements suicidaires.

Si le lien est bien établi entre les perturbations observées chez l'enfant et les visites parentales, plusieurs pistes sont préconisées : le recours à une expertise, la suspension des visites, la mise en place de visites encadrées, une investigation (par ex : une enquête sociale).

Visites encadrées

Parmi les différents signes d'insécurité chez l'enfant lors de visites encadrées, nous avons repéré plusieurs effets et degrés, c'est-à-dire, les signes physiques et émotionnels (déjà mentionnés), la distance de l'enfant par rapport au parent, la recherche d'une protection ou d'un refuge, l'envie de sortir de la pièce ou de réduire la durée de la visite et enfin le refus de voir le parent ou de le revoir.

Les signes de dangers évoqués se réfèrent à l'agressivité physique et/ou verbale d'un parent. L'enfant exprime alors un mal être profond brusquement ou graduellement, malaise qui peut être décuplé par la fragilité psychologique basique de l'enfant et par des réminiscences de traumatismes. Le travailleur social appréciera l'urgence et l'état de

l'enfant et/ou du parent, afin de le protéger et de le rassurer, en l'écartant du parent, en annulant ou suspendant la visite.

Question 5

Pratiquement, comment intervient et agit le travailleur social, que met-il en place, quels outils et stratégies utilise-t-il lors de visites encadrées problématiques ?

Afin de clarifier ce sujet, nous avons réparti les réponses suivant 3 moments des visites : avant, pendant et après. Avant d'entrer dans le vif du sujet, précisons que la majorité des répondants insiste sur le fait de ne pas perdre de vue l'objectif essentiel de la visite, celui de maintenir le lien entre l'enfant et le parent, et en même temps, veiller à la sécurité, à l'intérêt et au bien-être de l'enfant, répondre à ses attentes et à ses questions. Sans oublier bien entendu les attentes et demandes des parents mais l'enfant reste prioritaire.

Maintenir envers et contre tous les visites, si celles-ci ne bénéficient pas à l'enfant (selon des critères à fixer), n'a pas de sens, sinon appliquer aveuglément une mesure prise par le mandant.

Avant la visite

Il s'agit de (re)préciser notre cadre et les règles de communication entre le parent et l'enfant durant les visites. Sur ce point, nous pouvons nous référer au document d'engagement de la famille (parents), de l'enfant (voir § les droits de visite) mais aussi rappeler le cadre des visites fixé par le mandant.

Il s'agit de prévenir et insister sur le fait qu'un parent se présentant dans un état d'ébriété ou sous l'influence de drogues risque de s'entendre refuser une visite.

Il est préférable même d'en parler au parent (à risque) avant même qu'il ne se déplace.

Si nous estimons, en dépit de ces précautions, que le parent n'est pas en état, nous serons amenés à expliquer au parent (et à l'enfant et aux parents d'accueil) les raisons de la suppression de la visite, en insistant sur les conséquences d'un échange inapproprié sur l'enfant. Si nous décidons de maintenir la visite, nous veillerons à préparer l'enfant, à lui expliquer les difficultés du parent et à le rassurer de notre présence et enfin lui garantir que nous pouvons à tout moment stopper la visite, à sa demande ou à notre initiative.

Idéalement, nous tenterons d'anticiper les risques et dérapages possibles, de prendre de nouvelles dispositions pour resserrer le cadre et enfin mesurer l'attente, la motivation de l'enfant de voir son parent, dans un état qui peut paraître inadéquat.

Durant la visite

Les attitudes varient beaucoup selon la personnalité des travailleurs sociaux. Certains préconisent la fermeté, d'autres préfèrent jouer la carte de la souplesse et de la diplomatie, d'autres encore tablent sur une attitude mixte reposant sur leur intuition et improvisation pour maintenir le dialogue et surtout éviter l'escalade et les émotions perturbatrices incontrôlables.

En résumé : il convient de recadrer, reformuler, éviter les dérives et paroles malveillantes et critiques, d'animer, de faire participer, de dévier, de canaliser l'agressivité.

Le cas échéant, nous déciderons de suspendre ou d'abréger la visite, si nous constatons que nos efforts restent improductifs et que nous ne maîtrisons plus les interactions ou encore que le seuil de tolérance de l'enfant est dépassé.

Après la visite

Pour faire court, directement après la visite (ou peu de temps après), la majorité des travailleurs sociaux proposent de prévoir un échange avec les différents intéressés séparément et/ou ensemble (l'enfant, les parents, éventuellement les parents d'accueil).

Question 6

Comment soutenir et gérer la visite ?

La majorité des travailleurs sociaux s'entendent pour affirmer qu'il n'existe pas de règles générales et standards mais que chaque situation nécessite un traitement particulier.

Il est important de :

- Bien définir les objectifs opérationnels de la visite ;
- Rappeler notre cadre et celui du mandat ;
- Bien préparer la visite ;
- S'assurer de l'état physique et psy du parent avant la visite ;
- Abréger une visite, suspendre, prévoir des pauses, si nécessaire ;
- Nous positionner comme responsable du cadre de la visite (rituel, timing, interventions, initiatives...) ;
- Jouer l'interface, l'intermédiaire entre le parent et l'enfant ;
- Protéger, rassurer, écouter, favoriser l'expression de l'enfant... ;
- Animer la séance, créer une ambiance bénéfique, faciliter les échanges ;
- S'appuyer sur un co-intervenant (psy ou autre travailleur social).

Quelles responsabilités et obligations ?

Comme nous nous y attendions, l'unanimité des répondants s'accorde pour dire que c'est le travailleur social titulaire du dossier, ou son remplaçant, qui gère la visite et porte la responsabilité du déroulement

de celle-ci. En cas de visite co-gérée (rare), les décisions et initiatives peuvent être partagées en concertation.

En cas de nécessité, il nous est toujours loisible de faire appel aux conseils d'un collègue disponible. Un collègue évoque la possibilité, en cas de crise, de faire appel ou de se faire conseiller (appuyer) par un membre de la direction.

Quant à nos obligations, la majorité des répondants vise la conscience professionnelle et aussi l'expérience, la compétence, le savoir-être du travailleur social concernant la gestion juste et pertinente de la visite. Le principe mis en avant porte (comme déjà indiqué) sur le bien-être, l'intérêt, l'intégrité et la protection de l'enfant. Il s'agit d'assurer de bonnes conditions à la visite afin que l'enfant se sente reconnu, écouté et respecté.

Le critère des décisions à prendre par le travailleur social lors des visites problématiques, c'est l'observation du comportement de l'enfant, du parent, leurs réactions inhabituelles et les effets nuisibles et préjudiciables sur le jeune.

Enfin, nous sommes tenus de nous référer au cadre fixé par le mandant. Nous pouvons aussi nous référer au document d'engagement de la famille de l'enfant, à un règlement éventuel de l'usage de salle de jeux.

La transmission au mandant, au délégué

- Transmettre le déroulement et le contenu (synthèse) des visites (par tél et par courrier, via un rapport d'évolution). Expliciter dans notre missive, la souffrance de l'enfant (ses paroles) et les effets sur l'enfant d'une visite problématique.

Un travailleur social parle de transparence et en même temps nous ne sommes pas tenus de tout dire. Nous pensons notamment aux confidences des parents d'origine ou des parents d'accueil concernant leur histoire et leur vie privée.

- Attirer l'attention sur l'application du cadre des visites (conditions, rythme), les dérives, les difficultés et les risques.
- Faire des propositions et suggestions sur les modalités du cadre, voire suspendre (en l'absence de tout bénéfice pour l'enfant mais en travaillant le lien parent-enfant entretemps), alléger, diminuer la fréquence ou changer les modalités (le lieu, sortie ou pas, visite semi encadrée, Espace Rencontre, intervention d'un tiers ou médiateur...) de celles-ci.

Un travailleur social propose de prendre l'avis d'autres intervenants concernés par la situation (école, PMS, Centre de guidance, délégué, médecin...) avant de formuler des propositions.

- Proposer un bilan et peut-être une mise au point au sein du SAJ, du SPJ ou du TJ avec le mandant ou à défaut avec le délégué. Un travailleur social envisage de faire une visite commune avec le délégué au domicile des parents. Que le mandant puisse s'appuyer aussi sur un avis psy ou médical éclairé.
- Présenter la situation et demander conseil à l'équipe, au psy de notre équipe, au co-intervenant et à la rigueur à un membre de la direction si la situation paraît complexe et délicate.

Question 7

Quels outils utilisez-vous pour faire face aux visites difficiles ?

La majorité des travailleurs sociaux et des psys admette ne pas se baser ou utiliser des outils méthodologiques et techniques spécifiques pour gérer les visites problématiques. Ils recourent à différents moyens et outils, selon les besoins rencontrés :

- CNV, approche systémique, techniques d'entretiens (Carl Rogers) ;

- la co-intervention et faire appel à l'équipe ;
- l'observation active et non verbale ;
- une vigilance accrue et à la rigueur la prévision d'un encadrement spécifique et renforcé ;
- faire dessiner l'enfant sur un thème ou librement ;
- les jeux ;
- ouvrages didactiques ;
- S'appuyer sur des organismes spécialisés (l'APEP - Aide et Prévention Enfant-Parent, SOS Enfants), des expertises ;
- jeu de bricolage individuel (dessin de visages à compléter pour permettre à l'enfant d'exprimer ses émotions) ;
- cartes avec des animaux en corrélation avec des personnages.

Question 8

Avez-vous des suggestions ou des propositions à émettre sur les moyens utiles pour améliorer la gestion de ce genre de visites ?

La plupart des travailleurs sociaux ne se prononce pas pour la mise en place d'une aide spécialisée et formative pour faire face à des parents en crise lors de visites encadrées.

En revanche, un soutien paraît le bienvenu ponctuellement, au cas par cas.

Parmi les moyens cités de soutien, nous trouvons :

- la co-intervention avec un autre travailleur social ou un psy (avec notamment une spécialiste extérieure) ;
- Grille de lecture pour mieux cerner les critères de décision ;
- Formation courte sur les problèmes liés à l'alcoolisme et la toxicomanie en SPF ;
- Faire appel au réseau ;

- Supervision ;
- Lecture d'ouvrages spécialisés en rapport avec le placement en famille d'accueil.



Les journées des familles d'accueil

Cette année encore, nos 4 équipes ont organisé une après-midi festive avec leurs familles d'accueil.

Les équipes de Quaregnon et La Louvière se sont associées dans cette organisation. Un article est paru dans le journal La Province, dont vous trouverez copie en annexe.

A Quaregnon et La Louvière

Le 25 septembre 2011, comme un lapin sorti d'un chapeau, d'un coup de baguette magique, adultes, enfants et nos équipes de Quaregnon et La Louvière étions tous rassemblés afin de mettre à l'honneur les familles d'accueil.

Toutes nos petites têtes blondes, brunes et rousses étaient émerveillées devant la magie qui les entourait. Leurs petits yeux étaient écarquillés et les rires retentissaient dans tous les coins.

A la fin du spectacle, ils ont tous reçu un petit souvenir. Un clic par ci, un clic par là et voilà le résultat. Chaque adulte est retourné avec une photo de famille et chaque enfant a reçu une sculpture de ballons à son choix, une fleur, un petit chat, un petit chien,..... et tous étaient comblés de joie.

Ils se sont également régalez autour de délicieuses tartes et de boissons rafraichissantes car le beau temps était également de la partie. Que de beaux souvenirs, qui resteront gravés dans toutes les mémoires. Nous recommencerons encore et encore à mettre nos familles à l'honneur.

A Bruxelles

Cette année, la fête des familles d'accueil se déroulait en nos bureaux. Un programme en toute simplicité, qui a favorisé l'échange, l'enthousiasme et la convivialité.

Petits et grands, en famille, sont arrivés à tour de rôle. L'enthousiasme d'une maman d'accueil, n'hésitant pas à organiser un match de foot improvisé, a rapidement fait des émules. Les familles ont ainsi pris possession du jardin, pour se dérouiller les jambes, se délasser au soleil, prendre un rafraichissement, faire connaissance, et laisser les enfants aller ça et là librement, en toute sécurité.

C'est alors qu'un jeune artiste sur un monocycle fit son entrée, entraînant l'admiration de tous. Ses acrobaties, ses petites blagues, histoires et autres tours de magie ont ravi les enfants, les ados et les parents.



Puis apparût une fée. Les petites filles restaient quelques instants bouche bée devant sa robe et ses dorures... mais la fée avait plus d'un tour dans son sac pour interagir avec son public. Elle s'avéra être une grimeuse de talent, transformant le visage des enfants en une

multitude d'animaux, mais aussi une incroyable sculptrice de ballons que les enfants se sont partagés.

En fin d'après-midi, chacun put déguster de délicieuses tartes (dont nous tairons le nom pour ne pas faire de publicité abusive, mais qui ont régalié tous les convives).

Lorsque tous furent partis, chaque intervenant du service a eu le sentiment d'avoir réellement participé à un moment de détente et d'échange, en toute simplicité.

Le fait que la température dépassait les 25 degrés a sans doute aussi contribué au succès de cette journée, avouons-le. Mais il régnait, lors de cette journée, le sentiment d'avoir pu partager quelque chose : un sourire, un mot, un éclat de rire ou plus simplement un café, quelques informations.

Ces rencontres informelles sont régénérantes ; elles permettent de nous rencontrer tous autrement, d'échanger différemment... les choses les plus simples peuvent alors devenir magiques.

A Dinant

A l'occasion de la fête des familles, le 24 septembre 2011, l'équipe de Dinant s'est réjouie de recevoir nos invités adultes et enfants pour assister au spectacle de « Kris le Magicien ».



Sous un soleil radieux, ce qui nous change de l'année précédente, installés sur les bancs dans notre jardin convivial, petits et grands ont pu participer et se sont fait piéger dans la bonne humeur par le magicien du jour.

Notre directeur, transformé pour la cause en ALADDIN, grâce à une parure sculptée en ballons, s'est également prêté au jeu de bonne grâce.

Les enfants ont pu participer au spectacle. Ils ont été ravis et émerveillés d'être les sujets des différents tours de passe-passe.

Les éclats de rire fusaient et nous avons été entendus de bien loin.

Pour clôturer cette journée en beauté, nous nous sommes régalés lors du goûter.

Ce moment a permis aux familles et aux enfants de lier connaissance ou pour certains de se retrouver et d'échanger entre eux leurs impressions sur divers sujets.

En repartant, les enfants ont reçu un petit livre adapté à leur âge.

Nous remercions Madame Anne Janssens, notre photographe attitrée qui, comme chaque année, nous a fait de superbes clichés.

MAGICALEMENT VOTRE
L'équipe de DINANT



Le souper ados

Le souper ados est organisé depuis 2005, 2 fois par an, pour l'antenne de Bruxelles et est encadré par 2 travailleuses sociales de l'équipe de Bruxelles.

Il permet aux adolescents qui y participent de partager un repas, avec les intervenants au bureau, et il favorise un échange entre adolescents ayant un vécu de placement en famille d'accueil.

Maryana Tahri (Educatrice spécialisée) partage avec nous son expérience :

L'adolescence est une période de modifications physiques, de développement intellectuel et de changements sur le plan social, avec des tentations multiples où les dérives sont possibles. C'est le passage du statut d'enfant au statut d'adulte. Devenir adulte c'est devenir indépendant, autonome par rapport à sa famille. Mais quand on a deux familles ? Le jeune adolescent se trouve devant des questions concernant son identité et ses appartenances. Les jeunes qui ont connu des problèmes familiaux et des placements ont été souvent confrontés à des figures parentales multiples, ce qui peut induire des difficultés supplémentaires pendant cette période charnière. A l'adolescence, toutes ces questions reviennent en puissance et tourmentent nos jeunes.

Nous nous questionnons sur l'écoute attentive à apporter au jeune et le soutien face à ses questions.

La première difficulté que nous avons rencontrée concernait le lien, la relation que nous avons avec eux. De quelle manière pouvons-nous

créer ce lien avec des jeunes qui sont déjà en difficulté avec le lien et l'attachement en général ? De plus, pour les jeunes, nous représentons des personnes « qui posent des questions et qui parlent au Juge ».

Cette réflexion nous a amené à penser notre pratique et nos différentes casquettes.

Nous avons voulu offrir aux jeunes un espace où nous pourrions nous rencontrer de manière différente, plus détendue et sans question. Nous avons donc décidé de les inviter à un repas, moment d'échange et de convivialité.

Nous invitons les jeunes entre 12 ans et 18 ans et parfois jusqu'à 20. Ils sont souvent entre 6 et 9 jeunes à répondre présent.

Afin que tous s'impliquent, chacun apporte un plat ou un dessert, que nous partageons ensemble.

La soirée se déroule en plusieurs étapes :

- Accueil et présentation : souvent les « anciens » accueillent les nouveaux, les mettent à l'aise en échangeant avec eux autour des thèmes qui les intéressent tous (musique, film, Youtube...)
- Repas pendant lequel les jeunes expliquent avec fierté les recettes des plats apportés, racontent leurs activités extrascolaires, leurs vacances etc.
- Participation à un jeu de société : ce moment est particulièrement convivial, car les jeunes sont détendus et le malaise des premiers moments a tout à fait disparu, même pour les plus réservés. Nous adaptons les jeux aux possibilités de tous et nous sommes souvent surpris de l'attention que chacun porte à l'autre : on aide celui qui ne trouve pas, qui est en difficulté.

- Le moment du dessert clôture notre soirée et le plus souvent c'est le moment où les parents d'accueil viennent chercher leur jeune et partagent ce moment avec nous. Cela permet aussi aux parents d'accueil de voir les autres jeunes et les autres parents d'accueil d'adolescents et d'échanger parfois des choses qui peuvent les inquiéter ou les solutions qu'ils ont trouvées.
- Les jeunes échangent souvent leurs coordonnées téléphoniques et restent en contact en dehors des moments organisés par nous.

Actuellement, après plusieurs années d'expérience de ce « Souper ados », nous discutons de ce projet avec les jeunes et leurs familles d'accueil dans l'année qui précède leurs 12 ans. Nous expliquons brièvement de quoi il s'agit et espérons donner une impulsion, un prémice aux changements à venir, marquer le fait que le jeune va passer dans l'adolescence. Nous ne voudrions pas avoir la prétention d'organiser un véritable rite de passage mais peut-être en faire partie et le soutenir au sein des familles. Nous considérons le rite de passage comme outil d'adaptation produit par la société et qui est dans l'adolescence lié au changement de rôle (abandon de l'enfance pour devenir adulte), mais aussi comme moment qui marque le passage du temps. Comme le dit très joliment Mme GOLBETER¹, docteur en psychologie et psychothérapeute systémique, « les rites de passages sont en somme une douane par où passe le temps, différenciant l'avant de l'après ».

¹ **Golbeter-Merinfeld, Edith**, *Adolescence : de la crise individuelle à la crise des générations, Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux – L'adolescence en contexte – 2008 – p. 13-26*

Pour elle l'absence de rite ou la non reconnaissance de leur nécessité peut favoriser un fonctionnement rigide où le temps est bloqué, «il y a en quelque sorte un arrêt du temps du fait du manque de marquage d'une évolution». Ce groupe que nous créons, différent à chaque fois, est un groupe instable. Ce groupe instable est une réunion d'individus partageant un destin commun, et ici le temps d'une soirée.

Ce qui pour nos jeunes est important c'est de découvrir que d'autres se trouvent dans des situations semblables, en famille d'accueil.

C'est un sujet qui n'est que rarement abordé explicitement mais tout le monde sait que l'autre est aussi en famille d'accueil. Le jeune se sent engagé dans un processus de reconnaissance mutuelle où il partage son expérience subjective à plusieurs, lève les tabous, échange des solutions pratiques. Dans ce contexte, le groupe peut être considéré comme un espace favorisant les interactions entre les pairs mais aussi avec nous. Le groupe est porteur d'idées et créateur de nouvelles possibilités, un lieu où le lien avec nous prend un autre sens.

Nous avons interrogé les jeunes par un questionnaire anonyme et il en résulte qu'ils sont tous en demande d'organiser plus de rencontres entre jeunes mais aussi d'avoir plus d'entretiens avec nous.



Les coordonnées du service

Antenne de Bruxelles (siège social)

Rue de la Source 65
1060 Bruxelles
Tél. 02/538 45 87 Fax. 02/537 13 78
info@faoh.be

Antenne de Dinant

Rue Courte Saint Roch 5
5500 Dinant
Tél. 082/22 86 60 Fax. 082/22 86 61
info@faoh.be

Antenne de La Louvière

Rue Docteur Grégoire 20
7100 La Louvière
Tél. 064/26 21 63 Fax. 064/26 40 69
info@faoh.be

Antenne de Mons-Borinage

Rue Paul Pastur 101
7390 Quaregnon
Tél. 065/78 53 34 Fax. 065/79 16 56
info@faoh.be

En dehors des heures d'ouverture, les week-ends et jours fériés, une permanence est assurée par la direction au n°0472/326480

*Les photographies sont de **Valérie Dupont** (avec l'accord des intéressés).*